

DELIBERATION n° 2025

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 9
L'an deux mil vingt-cinq
Le quinze septembre
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.
Présents : 7
Absents : 2
Pouvoirs : 2
Votants : 9
Date de la convocation : 9 septembre 2025

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER.

Absent : Marc BLANC (pouvoir à Christian BLANC), et Pascale BURGAT (pouvoir à Annie COLOMBIER).

Secrétaire : Annie COLOMBIER

Objet: Gestion et exploitation du camping du Planet - avenant n°1 au contrat de concession

La commune d'Arvieux a confié la gestion et l'exploitation du camping du Planet par contrat de concession en date du 18 mars 2021.

Monsieur le maire informe le conseil que ce contrat a été signé pour une durée de 5 ans soit du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2026.

Monsieur le maire explique la procédure pour relancer une délégation de service public et la nécessité pour le gestionnaire d'être informé à l'avance.

Aussi, il propose de prolonger la durée du contrat jusqu'au 30 octobre 2026.

La prolongation permettra ainsi à la commune de définir, après validation du conseil municipal :

- les modalités de mise en œuvre de la procédure à venir ;
- la nature des investissements et obligations à mettre à la charge du futur occupant ;
- les modalités financières d'occupation ;
- la durée du prochain contrat

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Décide** de prolonger le contrat de concession pour la gestion et l'exploitation du camping du Planet jusqu'au 30 octobre 2026.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant et à effectuer les démarches correspondantes pour la suite de ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian BLANC.

